

N° 57

Septembre
2020
WEB

**Valcourt**
VIVRE D'INGÉNIOSITÉ

www.valcourt.ca

Faites aiguiser vos patins!

L'Informateur

*L'aréna ouvre le
12 septembre!*

Consultez l'horaire du patinage et du hockey libres à la page 16!

Le journal
Municipal et
Communautaire
de Valcourt

Ne manquez pas notre nouvelle
chronique santé à la page 5!

L'Informateur

Magazine Municipal et Communautaire de Valcourt

Sommaire

Vie Municipale 3-9

Chronique santé
Plomb dans l'eau
Feuilles d'automne
Travaux Hôtel de Ville

Vie Culturelle 10-11

Musée
Centre Culturel

Fleurs du Québec 12

À l'automne, on fait quoi?

Sécurité Civile 13

Évacuation VS mise à l'abris

Vie Communautaire 14-15

Programmation Maison de la Famille

Sport et Loisirs 16-17

Ouverture de l'aréna
Inscriptions aux activités

Mensuel d'information édité par la Ville de Valcourt

Directrice de publication : Lydia Laquerre

Infographie et régie publicitaire : Jacinthe Charron

Maquette : évoé! 450 521-8291

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca

Abonnez-vous à l'infolettre au www.valcourt.ca

Erratum

À la mi-juillet, vous avez reçu une publication concernant l'eau potable. Malheureusement, lors du montage du fichier pour l'impression, les références et sources ont été masquées par l'image d'arrière plan. De ce fait, vous auriez dû lire, à la page centrale « Sources: Ministère des Affaires Municipales et Habitation du Québec et Programme d'Économie d'eau Potable - Réseau Environnement ». Visitez le peep.reseau-environnement.com/ pour plus d'informations sur ce que vous pouvez faire pour économiser l'eau potable!



Heures d'ouverture de vos services

Hôtel de ville : 1155, rue St-Joseph,
Valcourt, JOE 2L0

Aréna : 1111, boul. des Cyprès,
Valcourt, JOE 2L0

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Vendredi : 8 h 30 à 13 h

(Après-midi sur rendez-vous seulement)

Téléphone : 450 532-3313

Télécopieur : 450 532-3424

Courriel : ville.valcourt@valcourt.ca



Médiation citoyenne

Vous vivez une situation conflictuelle avec l'un de vos voisins ? Plusieurs organismes présents dans la région de l'Estrie peuvent vous aider et vous accompagner afin de rétablir un bon voisinage, sans passer par un processus judiciaire :

- Équijustice ou Le Pont : Adresse : 437, rue Wellington Sud, Sherbrooke (Québec) J1H 5E2, téléphone : 819 565-2559; courriel : estrie@equijustice.ca; site Web : <https://equijustice.ca>;
- Boussole juridique : outil de recherche de ressources juridiques gratuites ou à faible coûts disponibles au Québec (boussolejuridique.ca)
- ASSOJAQ, justice alternative : Ressources de justice alternative disponibles partout au Québec; téléphone 514 816-7179, courriel assojaq2012@gmail.com; site Web: www.assojaq.org.

Dates pour les ventes de garage

Toute vente de garage ou vente débarras est permise, sans obtenir un permis de la municipalité, du vendredi au dimanche inclusivement, ainsi que tous les jours fériés, et ce, entre les dates suivantes de chaque année :

- Du 15 mai au 03 juillet
- Du 01 septembre au 30 septembre

En dehors de ces dates, un permis au coût de 25\$ doit obligatoirement être demandé à la Ville.

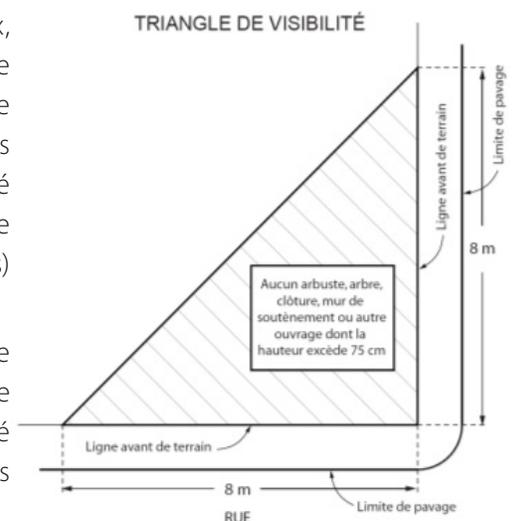


L'aménagement extérieur et les plantations

Sur le territoire de la Ville de Valcourt, il est important de savoir qu'il existe des normes concernant l'aménagement des terrains. Notamment, la surface non construite d'un terrain occupé par un bâtiment doit être boisée, gazonnée ou aménagée afin de ne pas laisser le sol à nu, dans un délai de 24 mois après la date d'émission du premier permis de construction. Ces dispositions s'appliquent aussi à tous les espaces dont le sol a été mis à nu, découvert ou recouvert de terre. De plus, les premiers 60 cm du terrain, mesurés depuis la limite de l'emprise de rue, ne peuvent être rehaussés à un niveau supérieur au niveau du terrain fini adjacent à l'intérieur de l'emprise. Cette bande doit demeurer libre de tout clôture, mur de clôture, haie, arbre, enseigne ou autre construction ou aménagement.

Plus particulièrement, en ce qui concerne les haies de cèdres et autres végétaux, il est primordial qu'ils n'empiètent pas sur le domaine public (trottoir, bordure de rue ou sur la rue). Ceci a comme objectif d'assurer la sécurité des usagers de la rue et permettre un déneigement adéquat. De plus, la hauteur maximale des haies de cèdres ou de tout autre type d'arbustes plantés près de la rue et du côté où est la façade principale du bâtiment est de 1m (environ 3 pieds). Une haie de cèdres doit être plantée à une distance d'au moins 1,5 mètre (environ 5 pieds) d'une borne-fontaine.

Pour les terrains situés sur un coin de rue, il est important de laisser un triangle de visibilité libre de tout arbuste, arbre, clôture, mur de soutènement ou autre ouvrage dont la hauteur excède 75 cm. Ceci permet d'avoir une bonne visibilité et ainsi, assurer la sécurité des usagers de la route. Voici un croquis illustrant les normes concernant le triangle de visibilité :



Les Délices du Village



BOULANGERIE - PÂTISSERIE - CAFÉ

1224 E rue St-Joseph

450 532-0239

pâtisseries - bar laitier - pain frais -
café - pizza

Ouvert les:

lundis 10 h à 14 h

mardis et mercredis, de 7 h 30 à 16 h

jeudis et vendredis de 7 h 30 à 18 h

samedis de 8 h à 18 h

Fermé les dimanches

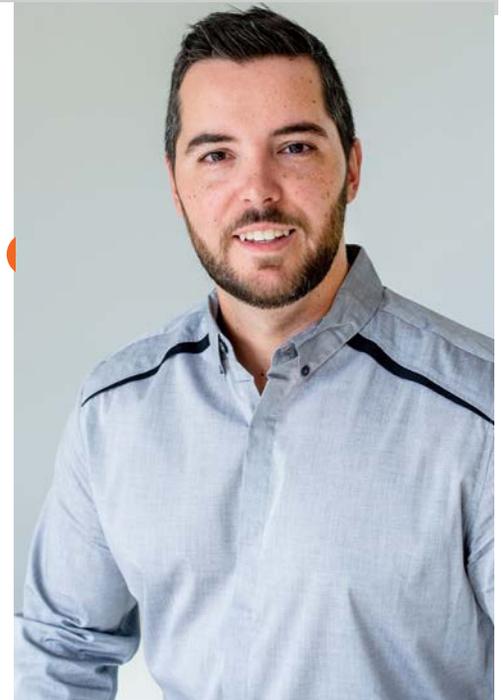
DR JONATHAN GIRARD, CHIROPRACTICIEN



Douleurs lombaires, cervicales et autres articulations

- entorses
- tendinites
- migraines
- blessures sportives

Votre chiro de famille, près de chez vous!



RÉOUVERTURE 1 JUIN

SUR APPEL, CLINIQUE À MON DOMICILE
158 RUE DU HAUT-BOIS RACINE

Pour rendez-vous ou questions: (819) 993-7283

Prévention des maladies pulmonaires obstructives chroniques

Les maladies pulmonaires obstructives chroniques (MPOC) englobent la bronchite chronique et l'emphysème pulmonaire. La MPOC est présentement la 4^e cause de mortalité au Canada. Au Québec, il s'agit de la 1^{ère} cause d'hospitalisation. C'est également au Québec que l'on recense le plus haut taux de mortalité due à la MPOC.

La fumée de cigarette est la principale cause de MPOC. Les gens qui en sont atteints sont donc en majorité des fumeurs actifs ou des anciens fumeurs.

Étant donné que la MPOC est une condition qui ne peut être guérie, le nerf de la guerre des gens qui en sont atteints et des professionnels de la santé est la prévention d'exacerbation (crise). En cas d'exacerbation, certains symptômes peuvent apparaître ou s'aggraver.

En voici une liste :

- Essoufflement;
- Toux chronique;
- Surproduction de sécrétion bronchique;
- Infection respiratoire;
- Fatigue;
- Diminution de la qualité de vie;
- Insomnie ou diminution de la qualité du sommeil;
- Incapacité de s'adonner aux activités quotidiennes habituelles.

Plusieurs médicaments sont régulièrement prescrits aux patients MPOC afin de les aider à prévenir la progression de la maladie de même que les exacerbations aiguës. Ces médicaments sont généralement inhalés à partir de dispositifs (pompes) permettant une action localisée, minimisant ainsi les effets indésirables possibles (quoique rares).

Dans certains cas d'exacerbation de MPOC, l'usage d'antibiotique et la prise de corticostéroïdes par la bouche seront nécessaires.

La meilleure façon d'éviter d'être atteint de MPOC ou alors d'en prévenir l'évolution est la cessation tabagique. Un protocole de cessation tabagique peut être mis sur pied par le pharmacien. Si vous êtes un fumeur, le professionnel de la santé le plus accessible qu'est le pharmacien est votre meilleur allié pour dire adieu au tabac.

En ce qui concerne les exacerbations de MPOC, en plus de l'utilisation des pompes prescrites par le médecin, la

Mac-Pherson Anacréon
Pharmacien propriétaire
affilié à Familiprix



meilleure arme pour la prévention consiste en la vaccination contre la grippe et le pneumocoque.

En effet, les personnes MPOC sont plus à risque de complications, d'hospitalisation et de décès en contractant la grippe ou une pneumonie. La grippe est une infection des voies respiratoires causée par les virus de l'influenza. La pneumonie à pneumocoque est une infection des voies respiratoires causée par la bactérie *Streptococcus pneumoniae*. D'ailleurs, la pneumonie à pneumocoque est souvent une complication de la grippe.

Le vaccin contre la grippe est offert **GRATUITEMENT** durant la campagne de vaccination, chaque automne, à plusieurs groupes de personnes dont celles atteintes de MPOC.

L'un des vaccins contre le pneumocoque, le pneumovax, est également offert **GRATUITEMENT** aux patients MPOC.

Le vaccin contre la grippe ainsi que le vaccin contre le pneumocoque peuvent être obtenus au CLSC et dans la plupart des pharmacies, sur rendez-vous. Il n'est pas nécessaire d'obtenir préalablement une prescription de votre médecin.

En effet, les pharmaciens pourront dans les prochains mois prescrire et administrer ces vaccins ainsi que plusieurs autres vaccins suite à une évaluation clinique.

N'hésitez surtout pas à communiquer avec votre pharmacien afin de vérifier votre statut de vaccination et, si nécessaire, la compléter.

Points importants à retenir :

- La MPOC est présentement la 4^e cause de mortalité au Canada;
- La cessation tabagique est primordiale;
- Le pharmacien peut vous prescrire un traitement de cessation tabagique;
- La vaccination contre la grippe et le pneumocoque est essentielle pour la prévention;
- Ces vaccins sont gratuits pour les personnes atteintes de MPOC;
- Le pharmacien pourra vous prescrire et vous administrer les vaccins précités.

Sources :

- L'association pulmonaire du Québec
- Protocole d'immunisation du Québec (PIQ)

Avoir du plomb dans la tête, mais pas dans l'eau!

Il est important de savoir qu'à Valcourt et sur notre réseau d'aqueduc, aucun tuyau de plomb n'est utilisé pour acheminer l'eau, ce qui nous permet de respecter les normes en vigueur quant à la quantité de plomb acceptable dans l'eau potable distribuée. Il pourrait néanmoins y avoir des réseaux d'eau privés (tuyaux à l'intérieur de la maison) en plomb, principalement dans les maisons construites avant 1980. Si vous craignez que votre installation soit faite en plomb, nous vous suggérons de faire les validations nécessaires et de procéder au remplacement des tuyaux de plombs dès que possible.

Quels sont les effets du plomb sur la santé?

Le plomb est un métal reconnu pour avoir des effets néfastes à long terme sur la santé. Bien qu'aujourd'hui, l'exposition au plomb soit considérée comme très faible, les autorités de Santé Publique recommandent de maintenir les efforts visant à la diminuer autant que possible. Au Québec, les risques pour la santé de la population liés à une exposition au plomb sont rares, mais les fœtus, les nourrissons et les jeunes enfants sont plus sensibles aux effets du plomb. Pour en savoir plus, consultez la page www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/sante-et-environnement/effets-du-plomb-sur-la-sante/.



Comment savoir si mes tuyaux sont en plomb?

De couleur grise, sans brillance, le plomb est mou et malléable. De ce fait, un test efficace pour savoir si vos tuyaux sont en plomb est d'en frotter délicatement l'extérieur avec le bout d'un tournevis plat. Si le tuyau marque facilement, il pourrait être en plomb! N'oubliez pas de porter des gants et des lunettes de sécurité avant de procéder à ce test.

Quoi faire si mes tuyaux semblent être en plomb?

Lorsque la présence d'entrées de service en plomb constitue la cause principale des concentrations de plomb supérieures à la norme dans l'eau du robinet, leur remplacement doit être planifié par les responsables de systèmes de distribution dans le cadre d'un programme progressif. Comme une portion de l'entrée de service appartient au responsable du système et que l'autre appartient au propriétaire de la maison ou de l'immeuble à logements, le remplacement des deux portions de l'entrée de service en plomb devrait être effectué simultanément pour assurer la résolution définitive du problème. En effet, le remplacement d'une portion seulement de l'entrée de service peut maintenir la concentration de plomb dans l'eau ou favoriser la corrosion galvanique (effet provoqué par le contact de deux matériaux différents), ce qui augmenterait temporairement la concentration en plomb dans l'eau du robinet. Si vous constatez la présence de tuyauterie en plomb dans le système d'alimentation en eau potable de votre résidence, contactez nous afin de recevoir les directives pour corriger la situation.

Pour réduire mon exposition au plomb, il est recommandé :

- De laisser couler l'eau jusqu'à ce qu'elle soit devenue plus froide et, à partir de ce moment, de la laisser couler encore une ou deux minutes afin d'éliminer l'eau qui a stagné dans l'entrée de service (ex. le matin au réveil ou en revenant le soir);
- D'utiliser l'eau froide pour boire ou cuisiner;
- D'enlever et de nettoyer régulièrement l'aérateur (petit filtre) placé dans le bec du robinet.

Comme le plomb ne s'évapore pas, il est inutile de faire bouillir l'eau pour tenter de l'éliminer.

Dois-je opter pour un système de traitement?

Différents systèmes de traitement de l'eau permettent de réduire la concentration de plomb dans l'eau du robinet. Par exemple, on peut installer un pichet filtrant, fixer un filtre au robinet ou en installer un sous l'évier. Quel que soit le type de produit utilisé, il est important de suivre fidèlement les instructions du fabricant concernant son installation, son fonctionnement et son entretien, par exemple, pour la fréquence de changement des filtres. Il faut aussi s'assurer que le produit utilisé a été testé et qu'il est certifié pour l'élimination du plomb présent dans l'eau. La norme NSF53 est celle qui permet de vérifier l'efficacité des systèmes de traitement domestiques pour l'élimination du plomb dans l'eau.

POUR LA RENTRÉE, OFFREZ-VOUS *la vitesse de la Fibre* À LA MAISON!

Profitez de la fibre optique à la maison pour vos travaux scolaires, vos téléconférences, votre télétravail ou encore vos séries télé!

Tout ça, à prix coopératif!



Cooptel

Sans frais : 1 888 532-2667
cooptel.ca

Feuilles d'automne

Qu'on le veuille ou non, l'automne arrivera bientôt avec ses couleurs flamboyantes et, éventuellement, ses milliers de feuilles qui se détacheront des arbres. Comme chaque année, nous vous demandons de déposer vos feuilles mortes au site de compostage de la rue Bellerive. Les sacs de plastique, même compostables, ne sont pas autorisés et doivent être vidés, mais les sacs de papier peuvent être déposés dans le compost sans problème. De gros sacs de papier sont en vente à l'Hôtel de Ville au coût de 25¢ chacun. N'oubliez pas de commander vos sacs par courriel au ville.valcourt@valcourt.ca ou au 450 532-1338 avant de vous présenter à l'Hôtel de Ville! S'il vous est impossible d'apporter vos feuilles au site de compostage, vous pouvez également les déposer dans le bac brun.



Participez à l'Informateur!

Vous avez un talent pour l'écriture et aimeriez participer à l'Informateur de Valcourt? Envoyez votre texte en version Word au ville.valcourt@valcourt.ca et qui sait, il sera peut-être publié dans la prochaine édition!

Prenez note que la Ville se réserve le droit de modifier les articles ou de ne pas les publier. De plus, les articles ne doivent pas avoir été copiés d'un site Web ou autres ouvrages et ne doivent en aucun cas diffuser de la fausse information. Les articles qui dénigrent une personne ou une entreprise ou qui contiennent des propos haineux, exclusifs ou diffamatoires seront automatiquement rejetés à la seule discrétion de la Ville.

En faisant parvenir votre article à la Ville de Valcourt, vous renoncez à obtenir une compensation quelconque pour la parution de l'article.



Herbes hautes

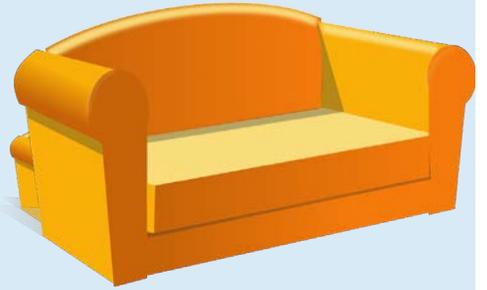
La saison chaude tire à sa fin, mais il reste encore de belles journées! Bien que le gazon pousse nettement moins vite à cette période de l'année, certaines variétés d'herbes présentes dans le gazon dépassent rapidement l'ensemble du parterre créant des tiges disgracieuses. Pour que notre parterre conserve un aspect agréable et dans le but de maintenir un bon voisinage, il faut s'assurer que l'ensemble des herbes ne dépasse pas 15 cm. Cette règle s'applique autant à l'avant qu'à l'arrière d'une maison, ainsi que dans les fonds de cours.

La tonte du gazon est permise en tout temps, de 8 h à 21 h, mais nous demandons votre collaboration pour éviter d'utiliser des appareils bruyants, notamment la tondeuse à gazon et le coupe-bordure, sur l'heure des repas, ainsi que le dimanche.



Écocentre et gros rebuts

L'été tire à sa fin et l'écocentre occasionnel fermera bientôt pour l'hiver. Il vous reste encore 3 samedis pour y apporter vos encombrants, retailles de cèdres et autres. Les employés de l'écocentre de Valcourt vous accueilleront les 12 et 26 septembre ainsi que le 17 octobre, de 9 h à midi. Prenez également note que le prochain ramassage des déchets encombrants (gros rebuts) aura lieu le vendredi 16 octobre. Nous demandons votre collaboration pour éviter de déposer ce type de déchets dans les conteneurs des commerces, immeubles à logements et bâtiments municipaux.



Fin des travaux extérieurs à l'Hôtel de Ville

Les travaux de réfection extérieurs de l'Hôtel de Ville sont enfin terminés. Après plus d'un an de chantier et plusieurs embûches, la touche finale a été donnée à la mi-août.

Les portes et fenêtres, l'isolation et le revêtement extérieur ont été changés pour corriger des problèmes d'infiltration d'eau et de perte de chaleur. Le stationnement a également été refait pour permettre l'installation d'une génératrice au gaz et surtout, pour corriger des bris majeurs à l'asphalte et une absence totale de gestion des eaux de pluies, qui rendaient ce stationnement public non sécuritaire pour les utilisateurs. Nous sommes maintenant prêt à vous accueillir, néanmoins, pour limiter les contacts et la propagation des virus, nous demandons votre collaboration pour continuer d'utiliser les méthodes sans contact pour vos interventions avec les employés municipaux comme le paiement des taxes par Internet ou par chèque dans la chute à paiement ou les demandes de permis en ligne.

Dans les prochains mois débuteront des travaux intérieurs, permettant un réaménagement des postes de travail pour permettre une meilleure gestion de l'espace disponible et une meilleure accessibilité pour les citoyens. D'ailleurs, nous demandons dorénavant à nos visiteurs de passer par la porte avant.

Pour ceux qui se demandent où est la murale et bien restez à l'affût, après une mise en beauté, elle réapparaîtra dans les prochaines semaines, à son emplacement initial!



Vandalisme

Malheureusement, dans les dernières semaines, plusieurs actes de vandalisme ont été commis dans les installations de la Ville.

Comme vous le savez, ce genre de dégradation volontaire du bien public coûte cher à la Ville et donc, aux citoyens. Des caméras supplémentaires, à des endroits stratégiques, ont été installées et des plaintes portées à la S.Q.

Néanmoins, si vous êtes témoins de ce genre d'agissement ou que vous apercevez des rôdeurs ou des fêtards dans des lieux inappropriés, n'hésitez pas à communiquer avec la Sûreté du Québec au 310-4141. S'ils peuvent prendre sur le fait les malfaiteurs, leur intervention peut être nettement plus efficace.



Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

Journées de la culture

Activités gratuites!

Sous la thématique *Les métiers de la culture*, le Centre culturel Yvonne L. Bombardier et le Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier s'unissent pour vous préparer une journée spéciale le samedi 26 septembre prochain!

Heure du conte avec Barbada de Barbade

À l'occasion d'une heure du conte spéciale, amenez vos tout-petits au Centre culturel rencontrer et écouter la célèbre drag queen Barbada qui vous fera découvrir de magnifiques histoires. Qui que vous soyez, nous vous invitons à enfiler vos plus beaux habits et venir assister à cette rencontre hors de l'ordinaire d'une durée de 45 minutes, où ouverture à la différence, acceptation et plaisir seront au rendez-vous!

Réservez vos places pour la représentation de 11 h ou 13 h en nous écrivant à l'adresse bylb@fjab.qc.ca.



Nos métiers en coulisse

Dix personnes à la fois, entrez dans les coulisses du Centre culturel et du Musée dans un parcours d'1 h 30 ponctué de rencontres avec nos employés qui pratiquent des métiers souvent méconnus.

Découvrez-en plus sur le métier de conservateur, technicienne en archivistique, technicien en muséologie, technicienne en documentation et chargée de projets aux expositions.

Réservez vos places rapidement sur la billetterie en ligne du Musée pour l'un des 5 départs à horaire fixe de la journée!*

**Prenez note que cette visite spéciale n'inclut PAS la visite standard du Musée. Si vous désirez effectuer celle-ci, vous devez faire une deuxième réservation.*



Moment d'histoire : le tracteur Muskeg

Les véhicules de Joseph-Armand Bombardier sont souvent associés à la circulation sur la neige, mais certains pouvaient aussi circuler sur la boue ! Avec ses larges chenilles doubles qui effectuent une faible pression au sol, le tracteur Muskeg est conçu pour aller sur une multitude de terrains difficiles, dont la boue. Il s'agit du premier véhicule de Joseph-Armand Bombardier muni d'une roue de commande tout caoutchouc, indéformable et incassable. Selon les dires de son inventeur, le Muskeg est l'une de ses plus grandes réussites. Avez-vous des souvenirs avec un tracteur Muskeg?



©Archives du Musée de l'ingéniosité J. Armand Bombardier

Centre culturel Yvonne L. Bombardier

Entrevues avec les artistes de l'exposition Le cycle de la vie

Comment procède l'artiste Günes-Hélène Isitan pour faire de la création en laboratoire? De quelle façon Lorraine Dagenais intègre-t-elle les formules mathématiques dans ses œuvres? Qu'est-ce qui motive Francesca Penserini à créer? Restez à l'affût sur les réseaux sociaux du Centre culturel pour découvrir la réponse à ces questions et bien plus dans une série de capsules Web animées par Sylvain Dodier.

Activité jeunesse

Heure du conte en pyjama

Le crocodile qui avait peur de l'eau

Vendredi 11 septembre 18 h 30 (pour les 3-7 ans).

Jeunes curieux

Langage des signes

Vendredi 25 septembre 18 h 30 (pour les 8 à 12 ans).

Prenez note qu'étant donné la COVID-19, les places sont limitées et la réservation est obligatoire.

Réservez en nous écrivant à l'adresse bylb@fjab.qc.ca.

Questions – réponses à la Bibliothèque cet automne

Quel est l'horaire d'ouverture de la Bibliothèque cet automne?

La Bibliothèque est ouverte selon l'horaire suivant à partir du 8 septembre:

Mardi et jeudi : 10 h à 17 h, Mercredi : 13 h à 20 h, Vendredi : 10 h à 17 h

Samedi : 10 h à 15 h

Comment emprunter et récupérer des documents à la bibliothèque?

Vous pouvez vous présenter directement aux bibliothèques adultes et enfants pour choisir vos livres! Sinon, le prêt sans contact est toujours disponible. Envoyez-nous vos demandes de prêts par courriel à bylb@fjab.qc.ca ou par téléphone au 450 532-2250. La cueillette se fait dans l'entrée principale du Centre culturel, selon l'horaire d'ouverture de la Bibliothèque.

Puis-je circuler dans la bibliothèque?

Oui. Vous pouvez circuler dans les rayons de la bibliothèque et utiliser la plupart du mobilier collectif de même que les postes informatiques! L'accès a été adapté conformément aux recommandations du gouvernement du Québec et de la CNESST.

Comment effectuer un retour?

Les retours sont effectués au comptoir du prêt. Si vous n'avez pas d'emprunt à faire, vous pouvez laisser les livres dans la chute extérieure ouverte 7 jours sur 7.

Doit-on porter le masque?

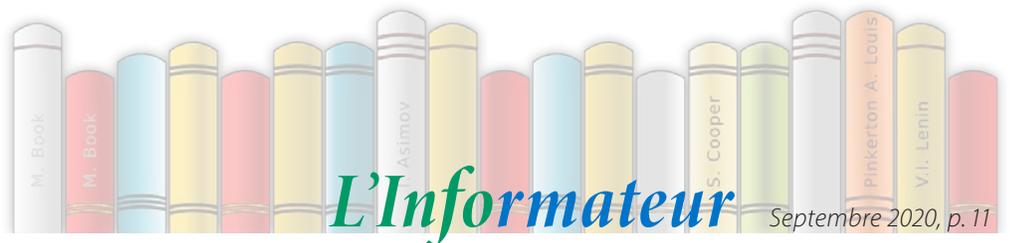
Oui. Le port du masque est obligatoire pour entrer à la Bibliothèque, pour les personnes de 10 ans et plus!

La bibliothèque c'est pour qui?

Pour tous les résidents de la région de Valcourt. L'abonnement est gratuit pour les résidents de la ville de Valcourt et des frais annuels minimales sont demandés pour les résidents des autres municipalités :

5 \$ enfants – 15 \$ adultes – 25 \$ familles pour une année.

Activités gratuites



L'automne, on fait quoi?

Bien qu'il soit plus attrayant de travailler notre parterre au printemps, il n'en reste pas moins qu'à l'automne, plusieurs tâches doivent être réalisées afin d'assurer la survie de nos vivaces!

Planter ses bulbes

La mi-septembre est le moment idéal pour planter les bulbes de tulipe. La terre est encore suffisamment chaude et les bulbes auront le temps de faire des racines avant le premier gel au sol. Enterrez-les assez profond, pour éviter qu'ils ne gèlent!

Séparer ses vivaces

On croit à tort que l'automne est une saison morte pour les végétaux. Il faut savoir que si leur feuillage laisse à désirer, les plantes sont loin d'être mortes à cette période de l'année! Elles travaillent dur pour produire les racines qui seront nécessaires à leur survie en hiver. Comme elles sont en mode « racines » c'est le temps de les transplanter ou de les séparer. En plus, comme il fait moins chaud, vous aurez besoin d'arroser moins souvent!

Rentrer ses vivaces fragiles

Comme nous ne vivons pas dans un climat tropical, ne tardez pas trop à rentrer vos vivaces moins rustiques, comme les hibiscus. Il est possible de garder ce type de plantes à l'intérieur tout l'hiver et de les remettre à l'extérieur au printemps venu!

Ramasser les feuilles

Comme les arbres perdrons leurs feuilles à cette période, c'est le moment d'alimenter votre compost personnel ou le compost de la Ville! Le compostage des feuilles est une façon efficace et peu dispendieuse de nourrir le sol de votre jardin ou de vos platebandes. Vous pouvez également les laisser sur votre cour gazonnée et les déchiqueter avec la tondeuse pour nourrir votre parterre.

Arracher les annuelles

Comme vous le savez, le printemps venu, les tâches à faire dans le jardin se multiplient aussi vite que les mauvaises herbes! De ce fait, il est préférable de retirer les annuelles à l'automne au lieu d'attendre au printemps, vous prenez ainsi de l'avance sur votre horaire chargé du mois de mai!

Bon jardinage!

Évacuation

Suivez les instructions des autorités.

- Quittez votre maison aussitôt que les autorités le conseillent.
- *On vous indiquera où vous diriger à un Centre des Services aux personnes sinistrées ou à un point de rassemblement. Une fois sur les lieux, si vous avez besoin d'assistance, repérer les personnes qui portent un dossard orange et une « badge d'identification » avec son nom et le logo de la sécurité civile. Ces personnes sont désignées pour vous aider.*
- Apportez votre trousse d'urgence avec vous.
- Coupez l'alimentation principale en eau, ouvrez les robinets et chassez l'eau des toilettes pour drainer un maximum d'eau.
- S'il y a un risque de gel, laissez quelques plinthes électriques fonctionnelles réglées à 15 °C.
- S'il n'y a pas de risque de gel, coupez l'électricité.
- Coupez le gaz.
- Verrouillez vos portes et fermez vos fenêtres.
- Empruntez les routes désignées et soyez à l'affut de l'information de la fermeture de routes.
- Surveillez les renseignements et les instructions diffusés par les autorités à la radio, à la télévision et en ligne.
- Avisez vos proches de votre situation.

Si vous avez un animal

La meilleure façon de protéger votre animal pendant une situation d'urgence est de le confier à un refuge pour animaux. Dressez une liste des endroits où laisser votre animal au cas où vous devriez partir, comme :

- Centres d'hébergement refuges pour animaux
- Cliniques vétérinaires
- Membres de la famille et amis.

Restez informés!

Vous n'êtes pas encore inscrit à SAM, notre système d'alerte automatisé? N'attendez plus et inscrivez vous dès maintenant pour être le premier avisé lors d'événement important dans la Ville. Avis d'ébullition, rue barrée, fuite, recevez l'information rapidement par courriel, téléphone, texto ou les 3 en même temps!

Mise à l'abri

Incendie dans le voisinage ou déversement de matières dangereuses

Si les services d'urgence vous demandent de rester à l'abri (confinement) dans votre résidence :

- Fermez et verrouillez toutes les fenêtres et les portes donnant à l'extérieur.
- Éteignez tous les échangeurs d'air ainsi que les systèmes de chauffage et de climatisation reliés à une entrée d'air extérieure, pour éviter l'infiltration d'air souillé.
- Allez dans une pièce située au-dessus du niveau du sol, si possible dans un local sans fenêtre.
- Utilisez du ruban adhésif ou des linges humides pour sceller les fentes autour des portes et des bouches d'air.
- Suivez l'évolution de la situation à la radio, sur Facebook et en consultant la page Internet en sécurité civile de la municipalité.
- Pour obtenir l'aide des services d'urgence, composez le 9-1-1.

Seules les autorités peuvent vous confiner. Prendre soi-même la décision de se confiner à la maison peut entraîner de graves conséquences.

Si vous avez un animal

Gardez votre animal à l'intérieur. Les animaux sont très sensibles aux changements brusques de température et ils s'isolent souvent lorsqu'ils ont peur. Ne laissez jamais un animal à l'extérieur ou attaché.

Séparez les chiens des chats. Tenez les petits animaux, comme les hamsters, loin des plus gros. Le stress peut créer des comportements inhabituels.

Garderie Privée

La Ville reçoit souvent des demandes de parents pour obtenir la liste des garderies dans la région. Pour les garderies subventionnées, nous les redirigeons vers la *Place 0-5 ans*, mais pour les garderies privées, c'est une autre histoire! Nous constatons qu'il est très difficile pour les parents de trouver ces garderies, puisqu'elles ne sont répertoriées nulle part. Nous aimerions tenir à jour une liste de celles-ci et la diffuser sur notre site Web. Si vous êtes propriétaire d'une garderie privée, envoyez-nous vos coordonnées au ville.valcourt@valcourt.ca et nous pourrions vous ajouter à la liste des garderies privées de la région. Ce sera une belle vitrine pour vous et un bon coup de pouce pour nos parents!



SÉBASTIEN CHAMPAGNE

Travailleur de milieu auprès des
50 ans +

À l'écoute de vos besoins pour
trouver LE service qui vous convient!

Confidentialité - Information -
Référencement - Suivi

450 532-2255
sebastiencabver@cooptel.qc.ca

CABVER.ORG



Initiatives de travail de milieu
auprès des aînés vulnérables



www.studiovicky.qc.ca

Vicky Bombardier
PHOTOGRAPHE



cell:819-574-1727

Sur rendez-vous
973 St-Joseph, Valcourt



Programmation Automne 2020

Dû à la covid-19, nous ne pouvons reprendre les activités et les services dans nos locaux par manque d'espace. Alors, cet automne, nous vous proposons certaines de nos activités en ligne sur la plateforme Zoom. Toutefois, si les mesures de distanciation venaient qu'à disparaître, il nous fera plaisir de vous recevoir à nouveau dans nos locaux et peut-être, même, ajouter certaines activités. Si c'est le cas, nous vous en aviserons sur notre page Facebook. Merci et bon automne!

Brin d'éveil

Caroline vous propose les ateliers Brin d'éveil, parent-bébé 0-6 mois, en ligne à partir du 5 octobre 2020. Venez participer à ces rencontres d'information et d'échange sur différents thèmes en lien avec vos réalités de parents, tout en vivant de beaux moments avec bébé (massages, jeux d'éveil, etc.). Possibilité de plusieurs groupes et c'est gratuit.

Coup de pouce

Caroline vous propose les ateliers Coup de pouce en ligne à partir du 5 octobre 2020. Venez participer à ces rencontres d'échange en partageant votre vécu parental dans un cadre convivial, tout en favorisant le développement de stratégies pour résoudre les problèmes. Possibilité de plusieurs groupes et c'est gratuit.

Parent'Aise

Catherine, intervenante à la Maison de la famille les Arbrisseaux, et Jessika, intervenante au CIUSSE, animent Parent'Aise qui est un groupe de soutien et d'échange pour les parents de 0-12 ans. Ce groupe est accessible seulement aux parents sur référencement. Début, 29 sept.

Troubles d'apprentissage

En partenariat avec l'**AQETA Estrie**, l'intervenant-e expliquera les différents troubles d'apprentissage et comment vous pouvez aider votre enfant et le soutenir. Date à déterminer. C'est gratuit.

L'Anxiété

En partenariat avec **TDAAH Estrie**...Description et date à déterminer.

Nos services

Bien que nos portes soient fermées à la population, nous sommes toujours là pour vous. Certains services restent disponibles :

- Emprunt de trousse de jeux, d'équipement sportif et jeux de société. Surveillez en octobre notre nouveau guide de trousse;
 - Garde-manger, Croque-livres;
 - Rencontre téléphonique avec nos intervenantes;
 - Demande téléphonique ou en ligne pour le service des armoires
- Donnez au suivant.

Si vous avez d'autres besoins, contactez-nous.

Pour inscription ou information :

**Maison de la famille
Les Arbrisseaux**

111, rue St-Georges, Windsor

Tél. : 819 628-0077

Sans frais : 1-877-929-0077

Courriel : lesarbrisseaux@gmail.com

 Maison de la famille Les Arbrisseaux



Ouverture de l'aréna

L'aréna ouvrira ses portes le 12 septembre prochain. Nous avons dû établir certaines règles pour éviter la transmission de la COVID-19. Ainsi, les douches ne seront accessibles à aucun moment, lors des activités gratuites. Également, les chambres des joueurs ne seront pas disponibles lors du patin et du hockey libres. Il vous faudra chausser vos patins près des estrades. Nous vous demandons de respecter les sections des gradins qui seront fermées. La désinfection des surfaces utilisées augmente grandement les coûts d'entretien de l'aréna. Si nous souhaitons que le patin et le hockey libres restent gratuits, il nous faut la collaboration de tous pour limiter au maximum les surfaces à désinfecter!

L'horaire habituel du patin et du hockey libres a été légèrement modifié cette année:

Horaire Patinage Libre

Mardi et Jeudi: 13 h 30 à 15 h 30

Vendredi: 9 h 30 à 11 h 30

Samedi: 15 h à 17 h



Horaire Hockey Libre

Lundi: 13 h 30 à 15 h 30

Mercredi: 13 h 30 à 15 h 30

Samedi: 17 h à 19 h

Pour les séances de hockey libre, les équipements protecteurs suivants sont obligatoires : casque, visière et cache-cou.



Horaires spéciaux lors des journées pédagogiques:

Patinage libre de 9 h 30 à 11 h 30 et hockey libre de 13 h 30 à 15 h 30.

L'horaire peut changer **sans préavis**, suivez nous sur Facebook pour tous les détails!

Saviez-vous que de 9 h à 11 h 30, en semaine, les aînés obtiennent un rabais de 50% sur les frais de location de glace, à l'aréna de Valcourt? Profitez-en pour organiser une partie de hockey amicale ou un patin-causerie entre amis! Toutes les raisons sont bonnes pour bouger! Certaines conditions s'appliquent communiquez avec le Service des Loisirs pour les détails!

Johanne Tétrault | 450 532-3313, option Loisirs | loisirs@valcourt.ca

Club de ski de fond jeunesse



Programme récréatif	
Programme d'apprentissage du ski de fond par le jeu, élaboré par Ski de fond Canada et affilié à la Fédération québécoise de ski de fond. Offert aux jeunes de la 1 ^{ère} à la 6 ^e année.	
16 semaines 1 entraînement/semaine (samedi 9h à 10h30) (Fin octobre à début mars)	150 \$
Programme compétitif	
Programme d'entraînement pour les jeunes de la 3 ^e année du primaire jusqu'à la 5 ^e année du secondaire qui désirent participer au réseau de compétition.	
16 semaines 1 entraînement/semaine (samedi 9h à 10h30) (Fin octobre à début mars)	200 \$
Programme scolaire	
Programme de concentration en ski de fond offert en semaine, sur les heures de cours, aux jeunes de la 3 ^e à la 6 ^e année qui fréquentent l'école La Chanterelle.	
16 semaines 1 entraînement/semaine (Fin octobre à début mars)	150 \$

Séance d'information et inscriptions :
Le samedi 19 septembre entre 10 h et 12 h au Ciboulot, 900 rue Champêtre.

Consultez la page Facebook du club
www.facebook.com/CSFJVALCOURT/
ou communiquez par courriel au csfjvalcourt@gmail.com

André LeBlanc, président du Club
(andre.leblanc1@me.com)

Danny Sanders, entraîneur-chef et enseignant en éducation physique à La Chanterelle
(danny.sanders@csdessommets.qc.ca)



Spécial 2020

4 GOLFEURS voiturette incluse

120\$ en tout temps



Réervations
450-532-3505

Type de membre	Membre existant jusqu'au 31 mai 2020 - Nouveau membre en tout temps	Après le 31 mai 2020 Membre existant
Junior 10 à 15 ans Résident de Valcourt ou du Canton de Valcourt **	100.00\$ <input type="checkbox"/> 50.00\$ <input type="checkbox"/>	100.00\$ <input type="checkbox"/> 50.00\$ <input type="checkbox"/>
Juniors 16 - 17 ans Résident de Valcourt ou du Canton de Valcourt **	100.00\$ + taxes 114.98\$ <input type="checkbox"/> 50.00\$ + taxes 57.49\$ <input type="checkbox"/>	100.00\$ + taxes 114.98\$ <input type="checkbox"/> 50.00\$ + taxes 57.49\$ <input type="checkbox"/>
Étudiant temps plein	100.00\$ + taxes 114.98\$ <input type="checkbox"/>	100.00\$ + taxes 114.98\$ <input type="checkbox"/>
18 à 29 ans	300.00\$ + taxes 344.93\$ <input type="checkbox"/>	325.00\$ + taxes 373.67\$ <input type="checkbox"/>
30 ans et plus	350.00\$ + taxes 402.41\$ <input type="checkbox"/>	375.00\$ + taxes 431.16\$ <input type="checkbox"/>
Retraité*	250.00\$ + taxes 287.44\$ <input type="checkbox"/>	275.00\$ + taxes 316.18\$ <input type="checkbox"/>
Champs de pratique (Membres seulement)	160.00\$ + taxes 183.96\$ <input type="checkbox"/>	160.00\$ + taxes 183.96\$ <input type="checkbox"/>

*Critère d'admissibilité : Avoir atteint l'âge de 65 ans ou 55 ans sur preuve de retraite
** La Ville de Valcourt et le Canton de Valcourt subventionnent 50% du coût total de la carte de membre Junior aux résidents de leur municipalité.

Exceptionnellement, les prix du mois de mai seront extentionnés jusqu'au 20 juin 2020. Merci!

1000, rue Champêtre, Valcourt
www.golfvalcourt.com

Inscriptions aux activités

Les inscriptions en ligne aux activités socioculturelles et sportives ont débutées le 9 septembre. Ne perdez pas de temps, les places sont limitées pour plusieurs activités! Les inscriptions en personne auront lieu à compter de 16 h 30, le 16 septembre. Le port du couvre visage sera obligatoire pour vous présenter au bureau des Loisirs.

Consultez le *Programme des activités* sur notre site Web au www.valcourt.ca

Hockey et patinage artistique

Inscrivez dès maintenant votre enfant au Hockey Mineur ou au Club de Patinage Artistique, quelques places sont encore disponibles!

Inscription en ligne ou en personne à l'aréna, pour informations, contactez Johanne au 450 532-3313, option Loisirs ou par courriel au loisirs@valcourt.ca.



UNE INVITATION SPECIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES ENTRAINEURS DU
CPA VALCOURT :

Le 13 septembre 2020
Dès 10h30 jusqu'à 13h00.



CPA Valcourt relance sa saison 2020-2021

Démonstration Patinage Plus

- 11h00 : Vient vivre un cours de patinage artistique hors glace dans le stationnement de l'aréna.
 - Trajet à la craie à suivre pour comprendre les symboles d'habilités.
 - Application des règles sanitaires durant une séance de patinage.
 - Participation à une simulation de patinage avec les assistants de programme.
- Retrouve les entraîneurs pour répondre à tes questions et comprendre le nouveau fonctionnement des cours.
- **Patineurs Stars ;**
 - Vient récupérer ton bac pour déposer tes effets personnels durant ta pratique (OBLIGATOIRE).
- **Pour tous ;**
 - 10h30 : N'oublie pas de compléter le document "FORMULAIRE RECONNAISSANCE DE RISQUE" et le remettre à la personne de l'accueil.
 - 12H00 : Pique-nique familial pour apprendre à se connaître davantage ou pour se revoir !

Le Patin
Mobile

- **Le Patin Mobile** sera sur place pour fournir des conseils professionnels, aiguisage de patin sur rendez-vous, achat d'accessoires et/ou de patin artistique.

PATINS RIEDELL chez Le Patin Mobile
EN VENTE DES MAINTENANT

PATINAGE PLUS 119,99 \$	STAR 1 149,99 \$	STAR 2 199,99 \$

- Activité de financement sur place pour contribuer à la relance de la saison :

1111 rue Des Cyprès à Valcourt

Attention!
**NOUS
SERONS EN
VILLE**

VISITEZ NOTRE CAMION

QUEUES DE CASTOR